

Zeitschrift: Bulletin / Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden =
Association Suisse des Enseignant-e-s d'Université

Herausgeber: Vereinigung der Schweizerischen Hochschuldozierenden

Band: 35 (2009)

Heft: 3

Artikel: Déroulement des études dans les hautes écoles suisses et réforme de
Bologne

Autor: Babel, Jacques

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-893967>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Déroulement des études dans les hautes écoles suisses et réforme de Bologne

Jacques Babel*

Il y a maintenant 10 ans, la Déclaration de Bologne a été signée par les ministres européens en charge de l'éducation dans le but de créer un espace européen de l'enseignement supérieur dans lequel les systèmes d'enseignement et les diplômes seraient harmonisés. L'introduction du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) a aussi permis d'uniformiser la reconnaissance des acquis.

Actuellement, à la rentrée 2009/10, près de 90% des étudiants (soit environ 148'000) de premier et deuxième cycles suivent un cursus d'études selon Bologne (bachelor / master) et cette proportion devrait être proche de 100% d'ici 2-3 ans.

La mise en œuvre de la Déclaration de Bologne est certainement un des plus grands bouleversements auquel les hautes écoles suisses ont été confrontées ces dernières années. Les étudiants ont aussi vu leur cursus d'études et l'organisation de leurs études être complètement modifiés.

Les données secondaires du Système d'Information Universitaire Suisse (SIUS) de l'Office fédéral de la statistique (OFS), bien que limitées à des variables administratives, permettent de suivre les trajectoires des étudiants, d'analyser les transitions ou la mobilité et de quantifier quelques impacts de la réforme de Bologne. Les résultats présentés ci-dessous sont tirés pour une grande partie du « Baromètre de Bologne 2009 » publié par l'OFS en août 2009.

* Office fédéral de la statistique, Chef du projet « Perspectives de la formation » Département fédéral de l'intérieur DFI, Office fédéral de la statistique OFS, Section Système de formation, Espace de l'Europe 10, CH-2010 Neuchâtel, E-mail: Jacques.Babel@bfs.admin.ch.

Jacques Babel a obtenu un doctorat en Astrophysique à l'Université de Lausanne, en partenariat avec l'Université de Montréal, puis a effectué de la recherche en Astrophysique en France et en Allemagne pendant 5 ans. A l'Office fédéral de la statistique depuis 1997, il a développé un modèle de prévisions et d'analyses de tendances pour l'ensemble du système de formation, projet « Perspectives de la formation ».

1. Déroulement des études pour les personnes ayant fait leurs études précédentes en Suisse

1.1. Impact de la réforme de Bologne sur un début des études dans une HEU suisse

La réforme de Bologne n'a pas eu d'impact sur la transition vers les hautes écoles après la maturité gymnasiale. Ces cinq dernières années, phase de mise en place de la réforme de Bologne, le taux de passage de la maturité gymnasiale aux hautes écoles universitaires (HEU) est resté globalement stable (environ 77%), si l'on excepte des effets liés à la disparition des écoles normales et à la tertiarisation de la formation des enseignants. Le seul impact notable sur cette transition, lié indirectement à la réforme de Bologne, a été causé par le changement du calendrier universitaire en 2007. Cet avancement de la rentrée universitaire a rendu plus difficile une transition directe après la maturité gymnasiale. Ainsi, tandis que 70% des hommes qui ayant obtenu une maturité gymnasiale en 1997 poursuivaient leurs études dans une HEU, le faisaient la même année que leur maturité gymnasiale, cette proportion a baissé jusqu'à 45% jusqu'en 2006 suite à plusieurs réformes et a atteint le niveau historiquement bas de 40-41% dès 2007 en raison du changement de calendrier. Une baisse similaire quoique moindre est constatée pour les femmes.

1.2. Réussite dans les études au niveau bachelor

Pour les filières qui ont débuté le plus tôt avec la réforme de Bologne, comme par exemple les Sciences économiques, on constate que la réforme de Bologne a eu un impact positif sur le taux d'obtention d'un premier diplôme dans les HEU et que les taux de réussite globaux au niveau bachelor sont substantiellement plus hauts que ceux observés par le passé au niveau licence/diplôme. Ce résultat n'est pas inattendu étant donné que le bachelor n'est pas de même niveau que la licence ou le diplôme et a une durée réglementaire nettement plus courte. Pour les étudiants en Sciences économique titulaires d'un certificat d'accès suisse, ce taux se monte déjà à 82% 7 ans après le début des études (soit 9 points de plus que le taux de réussite constaté au niveau licence/diplôme). Un phénomène similaire est constaté dans d'autres

domaines d'études et un taux global de 75% est attendu (67% précédemment).

Cependant, probablement du fait de l'importance des études à temps partiel, seuls 30% des étudiants obtiennent un bachelor dans la durée réglementaire de 3 ans.

Des comparaisons ne sont pas encore possibles pour les hautes écoles spécialisées (HES) et les hautes écoles pédagogiques (HEP). Il est cependant peu probable que l'on observe un phénomène du même type que celui qui est observé pour les HEU, étant donné les durées réglementaires très similaires entre les anciennes filières diplôme et le bachelor. Le taux de réussite devrait alors rester au niveau de ce qu'il était au niveau diplôme, soit environ 75%.

1.3. Transition après le bachelor vers le master

1.3.1. Hautes écoles universitaires

La proportion de titulaires de bachelor HEU poursuivant un cursus de master HEU en Suisse est très élevée. Pour les bachelors 2002-2006 (82% de passages la même année que l'obtention du bachelor), le taux de passage au master dans les 2 ans suivant le bachelor a été de 90% en moyenne. Ce taux a été légèrement plus bas pour les bachelors 2007 (probablement du fait du changement de calendrier universitaire), mais semble revenir à un niveau semblable à ces dernières années pour les bachelors de 2008.

Parmi les facteurs (dans les variables disponibles du SIUS) qui semblent jouer un rôle significatif, le groupe de domaines d'études est celui qui conditionne le plus une poursuite des études. Les taux de passage les plus importants sont constatés dans les Sciences techniques (99%), le Droit (97%) ou les Sciences exactes et naturelles (94%). Par contre, les titulaires d'un bachelor en Sciences humaines et sociales ou en Sciences économiques sont environ 82% à poursuivre vers le master et, selon l'enquête 2007 auprès des nouveaux diplômés, entrent plus fréquemment que les autres sur le marché du travail après le bachelor.

Le genre ne semble jouer aucun rôle sur une poursuite des études dans une HEU suisse et les taux de passage pour les hommes et les femmes se situent au plus dans une fourchette très étroite de 1 point de %. Aucune évolution temporelle n'est non plus constatée. Le facteur pays d'obtention est un facteur significatif et est décrit ci-dessous.

1.3.2. Hautes écoles spécialisées suisses

La nouveauté importante de la rentrée 2008 a été le démarrage des masters dans les HES où l'on a compté 2000 entrants (dont environ 1200 en Musique, arts de la scène et autres arts et 320 en Economie et services). Le taux de passage du niveau

bachelor au master dans les HES suisses a été relativement modeste en 2008 et 16% des diplômés bachelor ont poursuivi au master la même année. Cette différence très importante avec le taux de passage constaté dans les HEU est explicable par la nature très différente de ces deux types de hautes écoles. Dans les premières c'est le master qui est considéré comme un diplôme de fin d'études tandis que c'est en général le bachelor dans les HES. Les domaines qui présentent les taux de passage les plus élevés ont été la musique (75%) ainsi que les arts de la scène et autres arts (50%). Dans les domaines de l'économie et de la technique, seuls 8% des détenteurs d'un bachelor obtenu en 2008 ont poursuivi au master la même année. La transition vers le master HES reste incertaine et les valeurs observées en 2008 ne sont peut-être pas encore indicatives pour le futur étant donné que l'offre en masters HES est complètement nouvelle et qu'elle devrait s'étoffer ces prochaines années.

1.4. Réussite dans les études au niveau master

Peu d'informations couvrant suffisamment de branches d'études sont disponibles pour la réussite au niveau master. Selon les estimations du projet « Perspectives de la formation », les taux de réussite au niveau master, pour l'ensemble des étudiants, devraient avoisiner 83% (63% des personnes qui ont débuté un master en 2006 ont obtenu un master dans les 2 ans. Ce chiffre atteignait 84% après 3 ans pour la cohorte 2005, une cohorte pas encore complètement représentative) avec de grandes disparités entre groupe de domaines d'études (d'environ 73% pour les Sciences humaines et sociales à 97% pour les Sciences techniques). Pour les titulaires d'un certificat d'accès suisse, les taux de réussite dans les 3 ans suivant l'entrée dans les études ont été de 92% pour la cohorte 2005.

La proportion d'étudiants, parmi ceux entamant des études dans des HEU (avec un certificat d'accès suisse au niveau bachelor), qui obtiendront en master dans une HEU Suisse devrait se situer autour de 62%, soit environ 5 points de moins que par le passé pour la licence ou le diplôme.

1.5. Poursuite des études vers le doctorat après le master

On peut aussi se poser d'un impact éventuel de l'introduction du master sur la probabilité de poursuivre au niveau doctoral. Depuis 30 ans, le ratio du nombre de doctorats délivrés aux licences/diplômes délivrés 5 ans auparavant est resté stable. Par contre, la proportion d'étudiants venant de l'étranger a crû continuellement et cela à un rythme élevé. La mise en place des masters dans les HEU pourrait jouer dans deux directions. En effet, soit le master introduit une sélection supplémentaire, constitue en général une entrée dans la

recherche et les personnes effectuant un master HEU continuent plus vers le doctorat qu'auparavant après la licence/diplôme, soit le master est « professionnalisant » et la transition vers le doctorat des HEU devrait être alors plutôt limitée. Les observations actuelles montrent qu'il est difficile de conclure sur un éventuel impact et que l'effet est tout au plus limité. En effet (en éliminant le domaine Médecine et pharmacie), 22% des cohortes de masters délivrés entre 2003 et 2006 ont continué dans les 2 ans vers le niveau doctoral, soit un chiffre peu différent des 20% mesurés par le passé pour les titulaires de la licence/diplôme.

2. Déroulement des études pour les personnes ayant fait leurs études précédentes à l'étranger

Il est intéressant d'analyser séparément l'impact qu'a eu la réforme de Bologne sur les cursus des étudiants ayant fait leurs études précédentes à l'étranger. Les évolutions touchant cette population sont importante non seulement du point de vue de l'internationalisation des HEU suisses ou de la compétition internationale dans le domaine de la formation, mais aussi pour le marché du travail suisse.

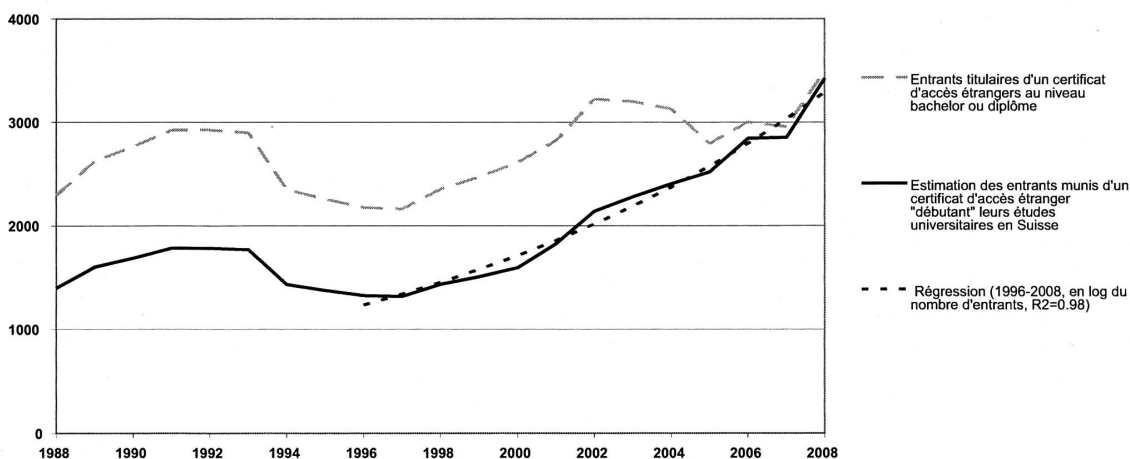
Le premier impact de la réforme de Bologne est évident car la création du master a créé une nouvelle possibilité pour des étudiants ayant fait leur bachelor à l'étranger de venir dans une haute école suisse. D'autres effets sont moins attendus.

2.1. Impact de la réforme de Bologne sur la population débutant des études dans une HEU suisse

La réforme de Bologne a entraîné un changement important de la population débutant des études dans une HEU suisse. En effet, la population débutant un bachelor est nettement plus jeune que celle qui débutait une licence ou un diplôme par le passé. On peut interpréter cela de la manière suivante : tandis que par le passé, une proportion importante de ces étudiants avaient probablement déjà entamé des études universitaires à l'étranger et ne venaient effectuer qu'une partie des études en Suisse, les entrants étrangers au bachelor débutent maintenant en grande majorité leurs études universitaires dans une haute école suisse. L'évolution du taux de réussite, qui a passé de 40% pour le niveau licence/diplôme à 60% environ pour le bachelor, confirme cette interprétation.

De ce fait, l'évolution du nombre « brut » d'entrants venant de l'étranger telle que mesurée via le SIUS, ne permet pas vraiment de rendre compte des dynamiques actuellement à l'œuvre à l'entrée des études universitaires. En effet, tout une catégorie d'étudiants qui venaient au cours des études licence/diplôme et était comptabilisée comme entrant dans une HEU suisse ne vient plus au bachelor. Dans le « Baromètre de Bologne 2009 », nous chiffrons l'ampleur du changement de population. Cela nous permet alors d'estimer de manière nettement plus pertinente qu'auparavant l'évolution du nombre d'étudiants venant de l'étranger et débutant leurs études universitaires dans une HEU suisse.

Nombre d'étudiants avec un certificat d'accès étranger débutant leurs études dans les HEU suisses au niveau bachelor ou licence/diplôme



On obtient alors une image très différente des évolutions en cours au niveau bachelor. Ce qui pouvait paraître n'être qu'une relativement faible tendance avec une forte variabilité (voir le graphique ci-dessus), masque en réalité une hausse massive et continue de 8-9% par année depuis 12 ans (contre moins de 2% pour les entrants ayant un certificat d'accès suisse), soit une croissance de 160% sur cette période.

2.2. Transition après le bachelor vers le master

Les étudiants venant de l'étranger semblent donc généralement effectuer toutes leurs études de bachelor en Suisse et obtiennent nettement plus fréquemment un bachelor qu'auparavant une licence ou un diplôme dans une HEU suisse. La transition vers le master va dans le même sens et indique que ces étudiants continuent très largement vers le master dans une HEU suisse (85% pour le taux de passage vers le master HEU). Ce chiffre très élevé et finalement peu différent du taux de passage des étudiants ayant un certificat d'accès suisse est relativement surprenant car on aurait pu s'attendre à ce que ces étudiants qui ont fait preuve de mobilité pour venir faire leur bachelor en Suisse, partent plus fréquemment que les autres faire un master à l'étranger.

2.3. Mobilité internationale entre le bachelor et le master

Depuis 2004, 18-20% des entrants des masters HEU ont obtenu leur bachelor dans une haute école étrangère. En 2008 ils étaient 1760 sur un total de 10'000 entrants. Cette proportion qui est restée stable dans une période durant laquelle le nombre d'entrants au master a été multiplié par 3 semble indiquer que le nombre d'entrants étrangers a augmenté parallèlement à l'augmentation de l'offre au niveau master. Cela signifie aussi que dès le début de la réforme de Bologne, les HEU suisses ont trouvé une « clientèle » étrangère pour leurs masters. Les HEU qui en accueillent le plus sont l'USI, l'Université de Genève et l'ETHZ. Plus de la moitié des entrants étrangers ont débuté dans les Sciences humaines et sociales ou en Sciences économiques. Ce sont cependant les Sciences techniques qui présentent la plus forte proportion d'entrants étrangers (25%). En 2008, les pays de provenance les plus représentés étaient les pays voisins (Allemagne, 260 ; France et Italie, 180 entrants chacun). La proportion de titulaires d'un bachelor d'une HEU suisse débutant un master à l'étranger n'est quant à elle pas mesurable précisément, mais semble être très limitée (< 5%, soit pas plus de 500-600 entrants).

Dans les HES une proportion importante d'entrants au master provient également de l'étranger. En 2008, ils représentaient 30% des entrants. Cette proportion importante a été la plus haute pour les domaines de la Musique, arts de la scène et autre

arts et du Design (environ 40% dans ces deux domaines) ainsi qu'en Economie et services (30%). Les principaux pays de provenance étaient comme pour les HEU les pays voisins.

2.4. Réussite au niveau master et transition vers le doctorat

Pour les étudiants qui ont obtenu leur bachelor (ou un titre donnant accès au master) à l'étranger puis sont venus faire leur master dans une HEU suisse, le taux de réussite se situe 20 points en dessous de celui des étudiants ayant obtenu un bachelor précédemment en Suisse (50%, contre 70% après 2 ans pour les cohortes 2004-2006). L'explication probable est que ces étudiants n'effectuent qu'une partie de leur master en Suisse et obtiennent leur titre à l'étranger. Par contre, les étudiants qui sont venus de l'étranger faire leur bachelor et ont continué vers le master en Suisse, ont un taux de réussite très proche ou identique à celui des étudiants ayant un certificat d'accès suisse (90% après 3 ans, contre 92%).

Pour la transition vers le doctorat, les étudiants qui sont venus de l'étranger pour faire leur master continuent un peu moins fréquemment après le master vers le doctorat (18% pour les cohortes de diplômés masters de 2003-2006, contre 26% pour ceux qui avaient obtenu un bachelor en Suisse).

Le tableau ci-dessous donne un aperçu des taux de transition et des taux de réussite pour les étudiants ayant fait leurs études précédentes en Suisse ou à l'étranger.

3. Mobilité et perméabilité entre type de hautes écoles

Le « Baromètre de Bologne 2009 » décrit en détail plusieurs aspects de la mobilité, qu'elle soit géographique, thématique ou qu'elle soit entre type de hautes écoles (perméabilité).

Les résultats les plus importants sont les suivants :

(1) 8,5% des entrants des masters HEU avaient obtenu un bachelor dans une autre HEU suisse. Cette mobilité semble progresser (ils n'étaient que 3% à la faire en 2005), mais il est encore trop tôt pour savoir s'il existe une tendance réelle ou si cette évolution ne reflète que la mise en place progressive de la réforme de Bologne dans les HEU. Dans les HES, on obtient des chiffres similaires (10%) pour la première volée d'entrants au master de 2008.

(2) En ce qui concerne la mobilité thématique (changement de branche ou de domaine d'études) entre le bachelor et le master, les chiffres sont logiquement faibles. En effet, un changement de branche d'études implique pour un étudiant d'être tout d'abord accepté dans le master considéré, mais aussi souvent d'acquiescer des crédits ECTS supplémentaires. En 2008, 4% des entrants au master

Transition dans les HEU pour les étudiants ayant un certificat d'accès suisse ou étranger

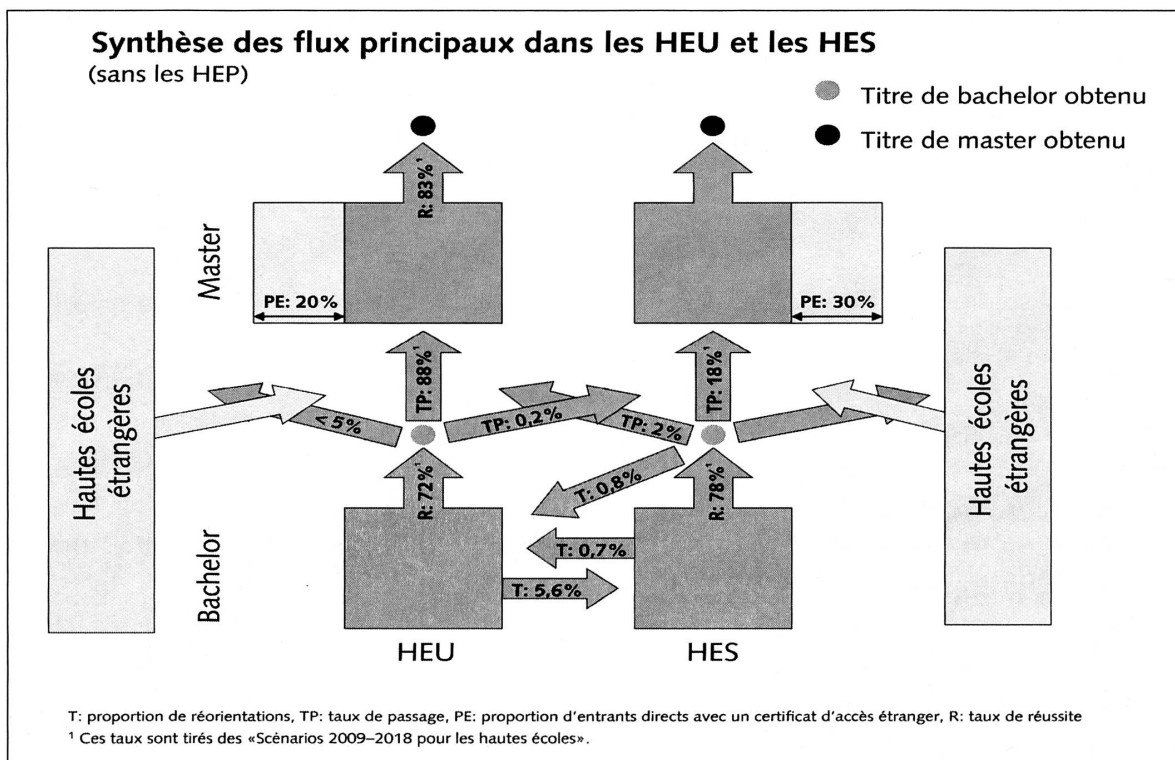
	Entrants dans les HEU suisses au master avec un bachelor (ou titre donnant accès au master) obtenu à l'étranger	Entrants au bachelor avec un certificat d'accès étranger	Entrants au bachelor avec un certificat d'accès suisse
Taux de réussite au bache- ¹	-	60%	75%
Taux de passage du bachelor au master ^{2,3}	-	85%	90%
Taux de réussite au master ¹	env. 70%	90%	92%
Taux de passage du master au doctorat ^{2,3}	18%	35% ⁴	25%

¹ Les titres obtenus à l'étranger ne sont pas comptabilisés

² Les transitions vers des hautes écoles étrangères ne sont pas comptabilisées

³ Transition dans les 2 ans suivant l'obtention du titre précédent

⁴ Très approximatif car basé sur des nombres très restreints



HEU avaient obtenu un bachelors dans un autre groupe de domaines d'études (8% si l'on s'intéresse aux changements de la branche d'études). Dans les HES, les chiffres sont relativement similaires avec 5% d'entrants venant d'un autre domaine d'études.

(3) La perméabilité entre type de hautes écoles est pour l'instant très limitée et la proportion d'étudiants qui changent de type de hautes écoles après le bachelors n'excède pas 2% de ceux qui continuent au master.

(4) Un certain nombre d'étudiants se réorientent pendant leurs études de bachelors vers un autre type de haute école. Cette proportion représente 10% des entrants HEU au niveau bachelors et 1,5% des entrants HES.

Les différentes trajectoires sont illustrées dans le schéma ci-dessus.

4. Conclusion

Les données du Système d'Information Universitaire Suisse (SIUS) montrent que la réforme de Bologne a amené de nombreux changements sur les trajectoires d'études et les flux d'étudiants dans les hautes écoles suisses. Les impacts les plus importants concernent actuellement les flux d'étudiants venant de l'étranger qui sont importants au niveau master aussi bien pour les HEU que pour les HES. Ces flux vers la Suisse dominent nettement les flux d'étudiants suisses allant effectuer leur

master dans une haute école étrangère. Par ailleurs, les données du SIUS montrent que les étudiants qui viennent de l'étranger, que ce soit au bachelors ou au master, poursuivent en général pour la plus grande partie leurs études en Suisse vers les niveaux d'études supérieurs. Ce résultat n'est pas sans intérêt dans un contexte d'un besoin important du marché du travail en personnel de niveau universitaire et de l'importation ces dernières années de capital humain.

Les aspects relatifs à la mobilité interne à la Suisse, à la mobilité thématique ou à la perméabilité entre hautes écoles semblent rester limités, voire être exceptionnels en ce qui concerne la proportion d'étudiants changeant de type de haute école après le bachelors.

Comme montré dans les « Scénarios 2009-2018 pour les hautes écoles », la réforme de Bologne aura aussi des effets sur les effectifs futurs d'étudiants ou de diplômés, à savoir pour les HEU :

- un impact net sur le nombre futur d'étudiants des HEU, chiffré à +6'000 d'ici quelques années,
- un « boom » de masters, licences ou diplômes délivrés dans les Sciences Techniques, parallèlement à un recul dans les Sciences humaines et sociales. •

Liens

Strubi, P., Babel, J. : 2009, Baromètre de Bologne 2009, Actualité OFS, Neuchâtel

Babel, J., Strubi, P. : 2009, Scénarios 2009-2018 pour les hautes écoles, OFS, Neuchâtel

Weiss, A. : 2009, De la haute école à la vie active, OFS, Neuchâtel

Site Web du projet « Perspectives de la formation » : www.eduperspectives-stat.admin.ch